

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 19 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à LANDIRAS sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation: 13 janvier 2022

Présents: Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, François DAURAT, Jean-Marc DEPUYDT, Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, Alain GIROIRE, Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Julien LE TACON, André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Jean-Claude PEREZ, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Audrey RAYNAL, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE, Aline TEYCHENEY

Absents: Thomas FILLIATRE (pouvoir à Mme SABATIER QUEYREL), Mariline RIDEAU (pouvoir à M. CAZIMAJOU), Bernard MATEILLE (pouvoir à M. DEPUYDT) Aline TEYCHENEY (pouvoir à M. RAPET), Michel LATAPY, Jean-Marc DEPUYDT (points 1 à 6), Didier GARABOS, Patricia PEIGNEY, Pascl RAPET (points 2 à 4)

Secrétaire de séance: François DAURAT

Décision du Président	
•	DECISION N2021-46 Modification de la régie de recettes du pôle enfance et jeunesse
•	DECISION N2021-47 Modification de la régie de recettes du service enfance et jeunesse
•	DECISION N2021-48 Suppression des régies d'avances et de recettes du service enfance et jeunesse
•	DECISION N2021-57 Modification de la régie de recettes budget annexe 66035 des ordures ménagères garonne
•	DECISION N2021-58 Constitution d'une régie d'avance et de recettes du Pôle d'Accompagnement Citoyen
•	DECISION N2021-59 Modification de la régie de recettes constituée auprès du Réseau de Lecture Publique
•	DECISION N2021-60 Signature d'une avenant N°2 avec la société INDIGO concernant le marché d « Etude d'harmonisation fiscale, technique et organisationnelle visant à optimiser le service public de gestion des déchets sur le territoire de la communauté de communes Convergence Garonne »
•	DECISION N2022-01 Signature d'un contrat avec l'éco-organisme SCRELEC pour la collecte et le traitement des piles et accumulateurs portables usagés pour la période 2022-2024
•	DECISION N2022-02 Attribution et signature du marché 202120 « Mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation de la digue Barsac-Cérons » à la société SOCAMA SAS

N°	DELIBERATIONS	Vote
1	D2022-01 : ADMINISTRATION GENERALE – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE SUD GIRONDE Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DESIGNE Mme PORTA pour siéger au conseil syndical mixte du Sud GIRONDE en tant que titulaire. DESIGNE Mme RAYNAL pour siéger au conseil syndical mixte du Sud GIRONDE en tant que suppléante	ADOPTA L'UNANIMITE
2	D2022-02 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – AQUISITION ET EXTENSION ZA DES COUDANNES A LANDIRAS Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées F787, F802, F803, F804, F918, d'une contenance totale de 11 045m ² au prix de quatre-vingt-dix mille neuf cents quatre-vingts euros (90 980€) à Mesdames DELEST, DUBOURG et REBEILLAT, propriétaires ; AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; DIT que les frais de notaire et de géomètre correspondants seront à la charge de l'acquéreur ; DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de cette action sont inscrits au budget 2022.	ADOPTA L'UNANIMITE
3	D2022-03 : ENFANCE ET JEUNESSE – CONVENTION PARTENARIALE PLURIANNUELLE AVEC LE RESEAU GIRONDIN PETITE ENFANCE Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire APPROUVE le versement de la cotisation annuelle au RGPE, pour un montant de 2 100€ affecté au budget du « service coordination » ; AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention partenariale avec le Réseau Girondin Petite Enfance pour une durée d'un an reconductible tacitement sauf dénonciation 1 mois avant la date échéance.	ADOPTA L'UNANIMITE
4	D2022-04 : PREVENTION ET GESTION DES DECHETS – CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET DE CITEO POUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire AUTORISE le dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre du dernier appel à projet pour l'extension des consignes de tri lancé par Citéo ; AUTORISE Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaire et à signer l'ensemble des documents s'y affèrent.	ADOPTA L'UNANIMITE
5	D2022-05 : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL – VOTE D'UNE DECISION MODIFICATIVE N°2021-004 Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTA la décision modificative N°2021-004 du budget principal ; CHARGE Monsieur le Président de son exécution.	ADOPTA L'UNANIMITE

6	<p>D2022-06 : FINANCES – SUBVENTION DU BUDGET ANNEXE ZA COUDANNES 660 71 AU BUDGET PRINCIPAL 660 60</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE le reversement de l'excédent au titre de l'exercice 2021 à hauteur de 177 026,91 euros du Budget annexe ZA Coudanes 1 au budget principal ; DIT que les inscriptions budgétaires correspondantes sont prévues aux Budgets 2021 en recettes pour le Budget principal et en dépenses pour le Budget annexe ZA Coudanes.</p>	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ																																																							
7	<p>D2022-07 : FINANCES – OUVERTURE DES CREDITS ANTICIPÉE N°1 EN SECTION INVESTISSEMENT AU BUDGET PRINCIPAL</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes sur le Budget Principal, à savoir :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATION D'EQUIPEMENT</th> <th>ARTICLES</th> <th>FONCTIONS</th> <th>OBJET</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>107. ZA CERONS</td> <td>2031. FRAIS D'ETUDES</td> <td>90. INTERVENTIONS ECONOMIQUES</td> <td>EUTDES PREALABLES A AMENAGEMENT</td> <td>78 000,00</td> </tr> <tr> <td>107. ZA CERONS</td> <td>2031. FRAIS D'ETUDES</td> <td>90. INTERVENTIONS ECONOMIQUES</td> <td>AMO+MAITRISE ŒUVRE VOIRIE ECOULEMENT EAUX PLUVIALES</td> <td>36 000,00</td> </tr> <tr> <td>104. PRESBYTERE STE CROIX DU MONT</td> <td>2313. CONSTRUCTIONS</td> <td>95. AIDES AU TOURISME</td> <td>DEMARRAGE ET TRAVAUX DU PRESBYTERE</td> <td>192 000,00</td> </tr> <tr> <td>104. PRESBYTERE STE CROIX DU MONT</td> <td>2031. FRAIS D'ETUDES</td> <td>95. AIDES AU TOURISME</td> <td>TRANCHE CONDITIONNELLE MISSION DIAGNOSTIC DU BATI</td> <td>12 600,00</td> </tr> <tr> <td>152. MA OCABELOU</td> <td>2188. AUTRES IMMOBILISATIONS</td> <td>64. CRECHES ET GARDERIES</td> <td>SECHE-LINGE</td> <td>4 000,00</td> </tr> <tr> <td>82. PARC VEHICULES</td> <td>21571. MATERIEL ROULANT DE VOIRIE</td> <td>820. SERVICES COMMUNS</td> <td>TONDEUSE AUTO PORTEE</td> <td>12 000,00</td> </tr> <tr> <td>81. PARC INFORMATIQUE</td> <td>2183. MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU</td> <td>020. ADMINISTRATION GENERALE</td> <td>NOUVEAU SYSTEME DE TELEPHONIE</td> <td>48 000,00</td> </tr> <tr> <td>81. PARC INFORMATIQUE</td> <td>2183. MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU</td> <td>020. ADMINISTRATION GENERALE</td> <td>MATERIEL INFORMATIQUE SERVEUR +PC</td> <td>15 000,00</td> </tr> <tr> <td>50. ACHATS MATERIELS ET EQUIPEMENTS</td> <td>2184. MOBILIER</td> <td>020. ADMINISTRATION GENERALE</td> <td>MOBILIER</td> <td>5 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>TOTAL</td> <td></td> <td>402 600,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>DIT que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2022.</p>	OPERATION D'EQUIPEMENT	ARTICLES	FONCTIONS	OBJET	Montant TTC	107. ZA CERONS	2031. FRAIS D'ETUDES	90. INTERVENTIONS ECONOMIQUES	EUTDES PREALABLES A AMENAGEMENT	78 000,00	107. ZA CERONS	2031. FRAIS D'ETUDES	90. INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMO+MAITRISE ŒUVRE VOIRIE ECOULEMENT EAUX PLUVIALES	36 000,00	104. PRESBYTERE STE CROIX DU MONT	2313. CONSTRUCTIONS	95. AIDES AU TOURISME	DEMARRAGE ET TRAVAUX DU PRESBYTERE	192 000,00	104. PRESBYTERE STE CROIX DU MONT	2031. FRAIS D'ETUDES	95. AIDES AU TOURISME	TRANCHE CONDITIONNELLE MISSION DIAGNOSTIC DU BATI	12 600,00	152. MA OCABELOU	2188. AUTRES IMMOBILISATIONS	64. CRECHES ET GARDERIES	SECHE-LINGE	4 000,00	82. PARC VEHICULES	21571. MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	820. SERVICES COMMUNS	TONDEUSE AUTO PORTEE	12 000,00	81. PARC INFORMATIQUE	2183. MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU	020. ADMINISTRATION GENERALE	NOUVEAU SYSTEME DE TELEPHONIE	48 000,00	81. PARC INFORMATIQUE	2183. MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU	020. ADMINISTRATION GENERALE	MATERIEL INFORMATIQUE SERVEUR +PC	15 000,00	50. ACHATS MATERIELS ET EQUIPEMENTS	2184. MOBILIER	020. ADMINISTRATION GENERALE	MOBILIER	5 000,00			TOTAL		402 600,00	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
OPERATION D'EQUIPEMENT	ARTICLES	FONCTIONS	OBJET	Montant TTC																																																					
107. ZA CERONS	2031. FRAIS D'ETUDES	90. INTERVENTIONS ECONOMIQUES	EUTDES PREALABLES A AMENAGEMENT	78 000,00																																																					
107. ZA CERONS	2031. FRAIS D'ETUDES	90. INTERVENTIONS ECONOMIQUES	AMO+MAITRISE ŒUVRE VOIRIE ECOULEMENT EAUX PLUVIALES	36 000,00																																																					
104. PRESBYTERE STE CROIX DU MONT	2313. CONSTRUCTIONS	95. AIDES AU TOURISME	DEMARRAGE ET TRAVAUX DU PRESBYTERE	192 000,00																																																					
104. PRESBYTERE STE CROIX DU MONT	2031. FRAIS D'ETUDES	95. AIDES AU TOURISME	TRANCHE CONDITIONNELLE MISSION DIAGNOSTIC DU BATI	12 600,00																																																					
152. MA OCABELOU	2188. AUTRES IMMOBILISATIONS	64. CRECHES ET GARDERIES	SECHE-LINGE	4 000,00																																																					
82. PARC VEHICULES	21571. MATERIEL ROULANT DE VOIRIE	820. SERVICES COMMUNS	TONDEUSE AUTO PORTEE	12 000,00																																																					
81. PARC INFORMATIQUE	2183. MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU	020. ADMINISTRATION GENERALE	NOUVEAU SYSTEME DE TELEPHONIE	48 000,00																																																					
81. PARC INFORMATIQUE	2183. MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU	020. ADMINISTRATION GENERALE	MATERIEL INFORMATIQUE SERVEUR +PC	15 000,00																																																					
50. ACHATS MATERIELS ET EQUIPEMENTS	2184. MOBILIER	020. ADMINISTRATION GENERALE	MOBILIER	5 000,00																																																					
		TOTAL		402 600,00																																																					
8	<p>D2022-08 : FINANCES – OUVERTURE DES CREDITS ANTICIPÉE N°1 EN SECTION INVESTISSEMENT AU BUDGET ANNEXE GEMAPI</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes sur le Budget Annexe GEMAPI à savoir :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATIONS</th> <th>ARTICLES</th> <th>OBJET</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE</td> <td>2031. FRAIS D'ETUDES</td> <td>EDD/systèmes d'endiguement - bons de commande pour poursuite des études de reconnaissance des digues</td> <td>40 000,00</td> </tr> <tr> <td>600. TRAVAUX DIGUE BARSAC CERONS</td> <td>2312. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</td> <td>Maîtrise d'œuvre de la digue (avant-projet et projet) d'un marché attribué en 2022</td> <td>7 700,00</td> </tr> <tr> <td>400. ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET</td> <td>2312. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</td> <td>BARRAGE DE LAROMET - TRAVAUX U PIED DU BARRAGE</td> <td>7 200,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>54 900,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>DIT que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2022.</p>	OPERATIONS	ARTICLES	OBJET	Montant TTC	200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	2031. FRAIS D'ETUDES	EDD/systèmes d'endiguement - bons de commande pour poursuite des études de reconnaissance des digues	40 000,00	600. TRAVAUX DIGUE BARSAC CERONS	2312. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	Maîtrise d'œuvre de la digue (avant-projet et projet) d'un marché attribué en 2022	7 700,00	400. ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET	2312. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	BARRAGE DE LAROMET - TRAVAUX U PIED DU BARRAGE	7 200,00			TOTAL	54 900,00	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ																																			
OPERATIONS	ARTICLES	OBJET	Montant TTC																																																						
200. ETUDE DE DANGER DIGUES GARONNE	2031. FRAIS D'ETUDES	EDD/systèmes d'endiguement - bons de commande pour poursuite des études de reconnaissance des digues	40 000,00																																																						
600. TRAVAUX DIGUE BARSAC CERONS	2312. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	Maîtrise d'œuvre de la digue (avant-projet et projet) d'un marché attribué en 2022	7 700,00																																																						
400. ETUDE DIAGNOSTIC BARRAGE LAROMET	2312. AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	BARRAGE DE LAROMET - TRAVAUX U PIED DU BARRAGE	7 200,00																																																						
		TOTAL	54 900,00																																																						
9	<p>D2022-09 : FINANCES – OUVERTURE DES CREDITS ANTICIPÉE N°1 EN SECTION INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES PODENSAC 66036</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses suivantes, sur le Budget Annexe Ordures Ménagères de Podensac à savoir :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>OPERATION</th> <th>ARTICLE</th> <th>OBJET</th> <th>Montant HT</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>90009. AMENAGEMENT DECHETTERIE VIRELADE</td> <td>2135. Installations générales - agencements - aménagement</td> <td>CHANGEMENT DU BATIMENT MODULAIRE "ALGECO"</td> <td>13 400,00</td> <td>16 080,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>DIT que ces crédits seront repris au budget primitif 2022</p>	OPERATION	ARTICLE	OBJET	Montant HT	Montant TTC	90009. AMENAGEMENT DECHETTERIE VIRELADE	2135. Installations générales - agencements - aménagement	CHANGEMENT DU BATIMENT MODULAIRE "ALGECO"	13 400,00	16 080,00	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ																																													
OPERATION	ARTICLE	OBJET	Montant HT	Montant TTC																																																					
90009. AMENAGEMENT DECHETTERIE VIRELADE	2135. Installations générales - agencements - aménagement	CHANGEMENT DU BATIMENT MODULAIRE "ALGECO"	13 400,00	16 080,00																																																					
10	<p>D2022-10 : RESSOURCES HUMAINES -AUTORISATION DE PRINCIPE DE RECOURIR AUX CONTRATS D'ACCROISSEMENT D'ACTIVITES POUR L'ADMINISTRATION</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, ADOPTÉ la proposition de Monsieur le Président ; APPROUVE la création de deux emplois non permanents dans les conditions ci-exposées DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget principal 2022</p>	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ																																																							
11	<p>D2022-11 : MARCHÉ PUBLIC – AVENANT N°1 AU MARCHÉ 202102 NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE AVEC LA SOCIETE EDEL</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°202102 de nettoyage des locaux avec la société EDEL AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant n°1</p>	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ																																																							
12	<p>D2022-12 : MARCHÉ PUBLIC – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ 202122 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES EN PORTE A PORTE AVEC LA SOCIETE COVED</p> <p>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, AUTORISE Monsieur le Président à signer le lot 1 « collecte des ordures ménagères en porte à porte » avec la société COVED pour une durée maximum de 4 ans pour un montant de 3 644 637,60 HT DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2022.</p>	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ																																																							

Procès-verbal du conseil communautaire du 15 décembre 2021

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30.

Fait à Podensac,
Le Président,

Signé par : Jocelyn Dore
Date : 25/01/2022
Qualité : Parapheur, Président CdC
Convergence Garonne

